

“L'ORANIE CYCLISTE”

HEBDOMADAIRE

Rédaction Générale :

58, Rue Jean Azémar

ORAN

CCP : CROFFC Alger n° 976-77



Organe Officiel du C.R.O.F.F.C.

DIRECTEUR-GÉRANT :

M^r Jules DUMESGES

Secrétariat Général :

M. Nicolas CATABARD

2, Rue d'Auppeu - ORAN

Téléphone : 285-81

Le Carnet du C.R.O.F.F.C.

Naissance. — Le Président et les Membres du C.R.O. adressent leurs félicitations à Mmes et MM. Jean et Jacques Bellia, à l'occasion de la naissance de leur fils et petit-fils Pierre.

Au futur champion de la Relizanaise, les meilleurs vœux de santé sont également adressés.

Distinction honorifique. — Le Président, les membres et les dirigeants des clubs du C.R.O. sont heureux d'adresser leurs plus sincères félicitations à M. Moisson Paul, Commissaire de Police et Président de la Section cycliste de l'ASPO, à qui a été décernée la Médaille d'Honneur de la Police Française.

Départ. — Le Président et les Membres du C.R.O. souhaitent un agréable séjour dans sa nouvelle résidence à M. Martinez Louis, dirigeant de l'ASPO, qui a été nommé Officier de police adjoint de la Police Judiciaire à Colomb-Béchar.

Avis très important aux clubs

Le Président du C.R.O. informe les clubs d'Oranie que toutes les demandes de renseignements à adresser au Secrétariat général, devront être formulées au nom de M. CATABARD Nicolas, 2, rue d'Auppeu à Oran.

Souscription de « Solidarité Nationale »

Le Président du C.R.O. informe les membres du Comité, les dirigeants des Clubs et leurs licenciés qu'il a fait parvenir au « Comité de Solidarité Nationale » collecte « Le Figaro », la somme de vingt-cinq mille francs au titre du « Comité Régional d'Oranie de la Fédération Française de Cyclisme ».

Il tient à signaler tout particulièrement le geste de la PCBA, qui a effectué au même titre un don de vingt mille francs.

Les gains de nos licenciés

Le C.R.O. a reçu du C.R. Bretagne une fiche de paiement de courses et un chèque de la B.P.C.N.F. N° 781.481, de quinze mille francs, montant des prix gagnés par le coureur Belkacemi, de l'USMO, ainsi détaillés :

Course n° 236 du 10-6-56 (Finistère) :	
5 ^{me}	7.000 fr.
Course n° 247 du 17-6-56 (Finistère) : 3 ^{me}	8.000 fr.

Total 15.000 fr.

Cette somme a été virée par chèque B.N. C.I. à M. Bélaïd G., Président de l'USMO.

Fernandez Marcel vainqueur à Oradour

Avec acharnement, Fernandez Marcel, depuis l'ouverture de la saison, bagarrait pour inscrire à son éloquent palmarès une victoire en 1956.

C'est aujourd'hui chose faite, et la poisse le délaissant, Fernandez n'a eu aucune peine à vaincre nettement détaché.

Nous le félicitons et souhaitons de pouvoir continuer sur sa lancée.

Avis aux clubs

Une réunion d'informations aura lieu le Mardi 14 Août à 18 h. 30, au siège du C.R.O.

Le départ de M. Jurado

C'est par le paquebot « Ville d'Oran » que M. Jurado a quitté Oran le 17 juillet pour rejoindre sa nouvelle résidence à Meudon.

Avant son départ, les membres du C.R.O. avaient tenu à prouver à M. Jurado leur sympathie et à sceller plus solidement encore leur amitié. Pour cela, un apéritif d'honneur lui était offert au siège du C.R.O. et après quelques paroles de M. Dumesges, auxquelles M. Jurado répondit légèrement ému, il lui fut offert un souvenir.

M. Jurado nous a promis de nous donner souvent de ses nouvelles et a manifesté le désir qu'à l'occasion de voyages à Paris, on ne manque jamais de lui rendre visite.

C'est ce que n'oublieront pas de faire les membres du C.R.O., les dirigeants et les coureurs d'Oranie, pour manifester leur attachement à celui qui, pendant plus de vingt ans, se dévoua à la cause cycliste à Oran et pour l'Oranie.

Pour que vive « L'Oranie Cycliste »

Si la saison cycliste s'est vite terminée cette année, il n'en est pas de même pour les généreux donateurs de « L'Oranie Cycliste » qui continuent, eux, sur leur élan, et dont nous publions avec plaisir leurs noms :

MEMBRE DONATEUR

M. Méliani Sid Ahmed, dirigeant de l'USMO à Oran.

NOUVEAUX DONIS POUR 1956

M. P. Milan, Cycles et Motos à Oran - M. Lepori, dirigeant de la JSSE, industriel à Oran - M. Gonzalez Joseph, ancien champion du MCO, à Oran - M. Edouard Gagliardo, Président d'honneur de la ROO, commerçant à Oran - M. Mercier Maurice, licencié du CRO, à Oran - M. Gaillac Honoré, retraité des C.F.A., à Oran - M. Balestri, Pâtes alimentaires, Oran - M. Basacunana Gabriel, ancien licencié du CRO, commerçant à Oran - M. Minguez Maurice, ancien champion du MCO, à Oran - M. René Podesta, ancien champion cycliste, Pâtes Taïba, à Oran - M. Aggoune, Cycles, à Relizane - M. Raygal Emile, garagiste à Oran - M. Sanchez F., bottier à Oran - M. Fernandez Joseph, ancien champion d'Oranie, à Oran.

Le classement des coureurs en catégories

Le C.R. Normandie, désireux de limiter les efforts des jeunes et d'éviter de les voir

arriver trop vite dans des catégories supérieures, où ils risquent, par leurs efforts, de compromettre leur avenir, a entamé une discussion avec le Comité Directeur, qui sera reprise d'ici la fin de l'année.

Voici les correspondances échangées :

Fédération Française de Cyclisme

Paris, le 6 Juin 1956.

Monsieur DUMESGES,
58, Rue Jean Azémar, 58
ORAN (Algérie)

Monsieur le Président,

A la suite de la lecture d'un communiqué du Comité de Normandie faisant ressortir l'adoption par lui de dispositions particulières pour le classement des coureurs en catégories ne répondant pas à celles de nos règlements généraux (les seuls applicables) nous avons écrit à son Président, M. Dardanne la lettre en date du 27 avril 1956, dont vous trouverez la copie sous ce pli.

Le 3 mai, M. Dardanne adressait au Président de la Commission Sportive Nationale sa réponse, selon la copie également sous ce pli.

La Commission Sportive Nationale a renvoyé la question au Comité de Direction. Le Bureau de ce dernier, réuni le 5 mai a estimé que tous les membres du Comité de Direction, pour délibérer valablement lors de la prochaine séance, devraient être saisis des doubles de la correspondance échangée, d'où l'envoi que nous vous en faisons.

Il est bien de préciser qu'il est apparu tant aux membres de la Commission Sportive Nationale qu'à ceux du Bureau, que nombre d'arguments pouvaient être à retenir dans l'exposé de M. Dardanne lorsqu'ils semblent avoir pour but d'éviter que les jeunes, lorsqu'ils gagnent leurs premières courses, soient trop précipitamment conduits à participer à des épreuves ne répondant pas encore à leurs moyens physiques.

Le thème est donc : la défense des jeunes.

Nous livrons toute cette documentation à votre examen afin de rendre claire et rapide notre future discussion sur le sujet et, éventuellement, fixer les bases des textes qui pourraient être applicables en 1957.

D'avance, nous vous remercions.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Président de la F.F.C.,
JOINARD.

**

Fédération Française de Cyclisme

Paris, le 27 Avril 1956.

Au sujet du classement
des coureurs en catégories

Monsieur DARDANNE,
Aunay-sur-Odon (Calvados)

Monsieur le Président,

Nous avons été surpris de constater, à la lecture du numéro du 17 avril du « Cycliste Normand », que votre comité régional avait adopté des dispositions particulières au sujet du classement des coureurs en catégories.

La Commission Sportive Nationale tient à vous rappeler que seul le règlement fédéral doit être appliqué dans toute la France, sans exception.

Le chapitre 56 de la brochure des règlements de courses 1955-1956 spécifie ce qui suit :

« Chaque Commission des Courses doit, « avant l'ouverture de la saison, établir et « réviser, s'il y a lieu, le classement en catégories de tous les coureurs de la région. « Une fois ce classement établi, le passage d'un coureur dans la catégorie supérieure est réglementé de la façon suivante :

ROUTE

« De 4^{me} en 3^{me} catégorie, dès la première « victoire;

« De 3^{me} en 2^{me} catégorie, après trois « nouvelles places de premier dans la même année;

« De 2^{me} en 1^{re} catégorie, après deux nouvelles places de premier dans la même « année.

« En outre, dans les cas de supériorité « manifeste d'un coureur, sans qu'il ait « pour autant gagné des courses, le Comité « régional aura la faculté de le monter « de catégorie en cours de saison.

« Les épreuves à considérer sont celles « auxquelles il a participé depuis la dernière épreuve qui a motivé le changement de catégorie et à condition qu'elle « soit de l'année en cours — les précédents « changements de catégories ayant pu, naturellement, s'effectuer au cours d'une « année antérieure.

« Il ne sera pas tenu compte du classement de coureurs terminant dead-heat « à la place de premier de leur catégorie, « pour leur passage dans une catégorie supérieure.

« Il ne sera, en aucun cas, tenu compte « des résultats obtenus dans un challenge « pour déterminer si un coureur doit être « changé de catégorie.

« Lorsqu'une épreuve comportera des « éliminatoires ou des séries non dotées de « prix et comptant pour un classement général, il ne sera tenu compte, pour la « montée d'un coureur dans une catégorie « supérieure, que du classement général.

« Les résultats obtenus en cross cyclo- « pédestre, dans les épreuves de brevets « routiers, dans les éliminatoires non dotées de prix, comme dans les épreuves « départementales et régionales du Premier « Pas Dunlop, ne comptent pas pour le « changement de catégorie pour les courses sur route.

« Aucun coureur ne peut passer en première catégorie s'il n'a pas atteint l'âge « de 18 ans, mais s'il a mérité d'être en « première catégorie, il devra y être versé « dès qu'il atteindra sa dix-huitième année ».

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments distingués.

**

Comité de Normandie

N/Réf. : ED/OM N° 4398

Monsieur DARDANNE
Président
du Comité de Normandie
Aunay-sur-Odon

A Messieurs les Membres
de la Commission Sportive Nationale
1, Rue Ambroise Thomas - Paris (9^{me})

Au sujet du classement
des coureurs en catégorie

Messieurs,

J'ai bien reçu votre lettre du 27 écoulé par laquelle vous attirez mon attention sur le fait que la Commission Sportive Nationale ayant pris connaissance d'un article du Journal Officiel n° 140, du 17 avril, qui traitait essentiellement du :

CLASSEMENT DES COUREURS EN CATEGORIES

La Commission Sportive Nationale, par votre intermédiaire, me fait connaître que, seul, le règlement doit être appliqué dans toute la France sans exception.

A cette observation, je me permets d'en opposer une autre :

— qu'il serait souhaitable que les règlements des courses de la F.F.C. soient revus et corrigés;

— que si le Comité de Normandie a été amené à prendre cette décision, à titre d'essai pendant une période de deux années, c'est pour essayer d'étoffer et d'aguerrir les jeunes amateurs qui n'ont pas encore dix-huit ans.

En conséquence, l'amateur n'ayant pas l'âge de 18 ans, reste amateur 3^{me} catégorie.

Dès qu'il aura atteint cet âge, il lui faudra trois nouveaux points pour passer en 2^{me}, et de 2^{me} en 1^{re} : deux places de premier dans la même année.

Il y a le règlement et l'esprit sportifs.

Le règlement que nous essayons d'appliquer est un règlement humain qui doit permettre le recrutement de nouveaux amateurs, lesquels seront amenés à disputer des épreuves sur des kilométrages bien déterminés.

Puisque la Commission Sportive Nationale m'a fait l'honneur de cette protestation, qu'elle me permette à mon tour de me faire l'interprète auprès des membres du Comité de Normandie pour lui adresser une véhémement protestation, en donnant au coureur Gérard Saint, une licence de « Professionnel ».

Je confirme ce que j'ai eu l'occasion de dire au Président Joinard au sujet d'une licence « Professionnel » au coureur Gérard Saint, ce qui équivaut à un assassinat.

Je tiens à votre disposition les avis des docteurs qui attestent bien que le coureur Gérard Saint étant en pleine croissance

devrait rester dans la catégorie des Amateurs, et que ce serait compromettre sa santé que d'exiger de lui des efforts tels qu'on a l'habitude d'en demander à des coureurs athlètes et professionnels.

Je me permets également d'attirer l'attention de la Commission Sportive Nationale qu'il ne saurait y avoir deux poids, deux mesures, à savoir que ce qui est demandé à la Normandie doit être demandé toutes les régions.

— Que la Normandie respecte scrupuleusement le chapitre 56 des règlements des courses, à l'exception de la nouvelle décision que nous venons de prendre, mais que ce même article 56 n'est pratiquement pas appliqué dans aucune région.

— Que grâce à l'organisation du Comité de Normandie, la F.F.C. a vu rehausser son prestige par les victoires retentissantes remportées par les coureurs normands qui ont été champions de France : J. Anquetil (Poursuite); Le Ber (Poursuite); Bellen-ger (Vitesse) et la Révélation Gérard Saint.

Le but recherché par le Comité de Normandie a été de sortir des champions, et si la Commission Sportive Nationale avait su s'inspirer de la politique normande, il est vraisemblable qu'aujourd'hui jeudi 3 mai 1956, le Président Joinard, qui accompagne une délégation de coureurs français Prague - Berlin - Varsovie, n'occuperait pas une place de dernier au classement.

Le rôle du Président de l'Union Cycliste Internationale et de la F.F.C. est d'abord d'essayer de remporter des victoires et non de ramasser des casquettes, qui ne peuvent servir qu'à couvrir le ridicule.

Je vous prie d'agréer, Messieurs, l'assurance de mes sentiments distingués.

Signé : DARDANNE.

A l'assaut du record de l'heure

VITALIS, de l'ASPO
pulvérise le record d'Archilla
en parcourant 42 km. 636

Frisant la grande forme, Vitalis, dès son retour de France, avait manifesté l'intention de s'attaquer au record d'Archilla.

Les magnifiques temps réalisés à l'entraînement l'avaient mis en confiance et c'est fin prêt que le samedi 21 juillet il se mettait en piste à 6 heures pour réaliser le plus bel exploit de sa carrière cycliste.

Après un départ très rapide, et c'est ce qui comptait surtout, Vitalis, dès le premier kilomètre était déjà sérieusement en avance sur le temps d'Archilla.

Progressivement, la ronde continua à une allure souple, jamais heurtée et avec une régularité parfaite.

A un moment donné, quelques gouttes d'eau inquiétèrent Vitalis, mais ce fut de courte durée et sur la piste rapidement séchée, la ronde continua de plus belle, favorisée par un temps très calme.

Au 10^{me} kilomètre, son avance était de 4 secondes pour passer à 1' 34 au 20^{me} km.

Après avoir parcouru 21 km. 670 dans la demi-heure, il augmentait encore son avance pour la porter à 2' 18 au 30^{me} km et à 2' 58 au 40^{me} km.

Contre 162 tours effectués par Archilla, Vitalis continuait sa ronde pendant 170 tours. Au coup de pistolet et en un tour de cadran, Vitalis avait effectué 170 tours de piste plus 136 mètres, soit 42 km. 636, battant de 2 km. 110 m. et 86 cm. le record d'Oranie d'Archilla.

Nous sommes heureux de féliciter Vitalis pour son retentissant succès. Nous savions qu'il était capable de mener à bien sa tâche et il ne nous a point fait mentir en écrivant que les « jeunes » devaient se montrer à la hauteur des « anciens ».

Comme Vitalis, il existe encore quelques timides qui n'osent pas se mettre en selle, mais capables de bien faire aussi. Le chemin est aujourd'hui magnifiquement tracé et ceux qui s'y engageront ne manqueront pas de voir leurs efforts à nouveau récompensés.

La nouvelle et remarquable performance de Vitalis, qu'il peut encore améliorer, car il en est fort capable, vient ajouter un nouveau succès au palmarès éloquent de l'ASPO, déjà très chargé, en 1956.

MM. Moisson, Archilla et leurs dévoués collaborateurs ont droit à être eux aussi félicités pour leur dévouement et leur travail intensif qui leur a valu, avec les Cycles « Alcyon », d'enregistrer une nouvelle et magnifique victoire.



Deux nouvelles primes en compétition

Le C.R.O. offre une prime de Trois Mille francs au coureur qui battra le record de Vitalis.

Cette prime sera portée à Sept Mille fr. si la distance parcourue est égale ou supérieure à 43 kilomètres.



Les temps de Vitalis opposés à ceux d'Archilla.

Tours	Vitalis	Archilla
4 ^{me}	1' 20	1' 28
8 ^{me}	2' 42	2' 53
12 ^{me}	4' 3	4' 20
16 ^{me}	5' 26	5' 48
20 ^{me}	6' 49	7' 15
24 ^{me}	8' 14	8' 43
28 ^{me}	9' 40	10' 11
32 ^{me}	11' 4	11' 40
36 ^{me}	12' 29	13' 8
40 ^{me}	13' 54	14' 37
44 ^{me}	15' 17	16' 6
48 ^{me}	16' 42	17' 35
52 ^{me}	18' 6	19' 5
56 ^{me}	19' 30	20' 34
60 ^{me}	20' 57	22' 2
64 ^{me}	22' 22	23' 32
68 ^{me}	23' 47	25' 3
72 ^{me}	25' 11	26' 32
76 ^{me}	26' 36	28' 3
80 ^{me}	28'	29' 34
84 ^{me}	29' 23	31' 5

88 ^{me}	30' 49	32' 34
92 ^{me}	32' 12	33' 4
96 ^{me}	33' 40	35' 32
100 ^{me}	35' 6	37' 1
104 ^{me}	36' 31	38' 31
108 ^{me}	37' 55	40' 1
112 ^{me}	39' 20	41' 30
116 ^{me}	40' 46	43'
120 ^{me}	42' 12	44' 30
124 ^{me}	43' 38	45' 59
128 ^{me}	45' 2	47' 26
132 ^{me}	46' 27	48' 56
136 ^{me}	47' 50	50' 25
140 ^{me}	49' 13	51' 55
144 ^{me}	50' 37	53' 22
148 ^{me}	52' 2	54' 51
152 ^{me}	53' 28	56' 20
156 ^{me}	54' 54	57' 49
160 ^{me}	56' 18	59' 16
164 ^{me}	57' 43	
168 ^{me}	59' 6	
169 ^{me}	59' 28	
170 ^{me}	59' 50	

Dans l'heure, Archilla avait effectué 162 tours plus 25 mètres, 14 centimètres, soit : 40 km. 525 m. 14 cm.

Dans l'heure, Vitalis a effectué 8 tours de plus, soit exactement 170 tours plus 136 mètres, ce qui porte le record à 42 km. 636 mètres.



PALMARES DU RECORD

Fauché Emmanuel (CSM) :
39 km. 130 m. (27-7-52)

Escama Camille (ROO) :
39 km. 192 m. 39 cm. (1-5-56)

Archilla J.-Claude (ASPO) :
40 km. 525 m. 14 cm. (20-5-56)

Carbonel Louis (ASPO) :
39 km. 305 m. (4-7-56)

Vitalis Roger (ASPO) :
42 km. 636 m. (21-7-56) RECORD.



LE RECORD DE ZAAF A ETE BATTU

Grâce à l'amabilité de M. Tony Arbona, nous avons pu obtenir quelques renseignements sur le record établi par Zaaf à l'occasion du « Ruban Job » en septembre 1949.

La distance parcourue par Zaaf était de 42 km. 590.

Elle constituait certainement à l'époque le record de l'heure sans entraîneurs de l'Afrique du Nord.

Vitalis, après sa performance, devient donc à son tour détenteur de ce record.

L'Oranie aux Championnats de France

ROUTE

Aux Championnats de France qui se sont courus à Monaco, les résultats suivants ont été enregistrés :

Championnat des Sociétés sur route

16^{me} : ASPO (Vitalis, Cardona, Hiéramenté). Temps total : 6 h. 9' 53" 1-5.

L'équipe vainqueur de l'ACBB avait effectué la distance en 5 h. 51' 6" 3-5.

L'équipe d'Alger (VSM) s'est classée 21^{me} en 6 h. 20' 34" 3-5 et l'équipe de Constantine a terminé à la 23^{me} place en 6 h. 54' 57" 2-5.

Il nous est agréable de rappeler que le meilleur classement obtenu dans ce championnat a été celui de la JSSE, classée 9^{me} à Toulouse en 1950.



Championnat sur Route des Amateurs

15^{me} : Cardona Claude (ASPO) 3 h. 28' 53"

Le vainqueur a été Graczyk Jean, du VC XII, en 3 h. 26' 20"

Archilla s'est classé 39^{me} devant le Marocain Mohamed Ben Mohamed, classé 42^e.



Championnat sur Route des Indépendants

Appelé sous les drapeaux, Aguirre n'a pu participer à cette épreuve et Giméno, du COB, a abandonné.

Le vainqueur a été Novak, du Dauphiné.



Championnat de France Militaire sur route

13^{me} : Vacher (ROO) de la Base Aérienne 141 de La Sénia.

Le titre est revenu à Ruel, couvrant les 187 km. à la moyenne de 41 km. 180.

Le coureur Vacher, faisant partie de la dernière échappée, s'est vu attardé par la suite sur accident mécanique.



PISTE

Championnat de France de Poursuite individuelle

Archilla J.-C., de l'ASPO, n'ayant réalisé que 5' 31 sur 4 km. contre 5' 6" 1-5 à Rivière et, de ce fait, classé 16^{me}, a été éliminé.



Championnat de France de Vitesse individuelle

Mas V., de la ROO, n'a pu se déplacer (militaire à Meknès).



PALMARES DES CHAMPIONNATS DE FRANCE SUR ROUTE

Sociétés sur Route

- 1928 : Vélo Club de Levallois.
- 1929 : Club Vélocipédique Dionysien.
- 1930 : Club Vélocipédique Dionysien.
- 1931 : Club Sportif International.

- 1932 : Club Sportif International.
- 1933 : Club Sportif International.
- 1934 : Club Sportif International.
- 1935 : Vélo Club de Levallois.
- 1936 : Club Sportif International.
- 1937 : Club Sportif International.
- 1938 : Club Sportif International.
- 1939 : A.C. Boulogne-Billancourt.
- 1941 : A.C. Boulogne-Billancourt (Z.O.) Olympique Gymnaste Club. de Nice (Z.N.O.)
- 1943 : Joyeuse Pédale de Marseille.
- 1946 : ASPTT Bordeaux.
- 1947 : ASPTT Bordeaux.
- 1948 : A.C. Boulogne-Billancourt.
- 1949 : V.C. Courbevoie-Asnières.
- 1950 : Vélo Sport Quimerois.
- 1951 : V.C. Courbevoie-Asnières.
- 1952 : Union Vélocipédique Auscitaine.
- 1953 : Vélo Club Sottevillais.
- 1954 : V.C. Courbevoie-Asnières.
- 1955 : V.C. Courbevoie-Asnières.
- 1956 : A.C. Boulogne-Billancourt.



Route Amateurs et Indépendants

- 1926 : A. Raynaud - 1927 : A. Aumerle - 1929 : R. Brossy - 1930 : H. Bergerioux - 1931 : Y. Le Goff - 1932 : Ph. Bono - 1933 : A. Deforge - 1934 : P. Maye - 1935 : R. Goudard - 1936 : R. Lemarie - 1937 : S. Svoboda - 1938 : A. Fabre - 1939 : G. Goovaerts - 1941 : G. Procetti - 1942 : P. Néri - 1943 : M. Rabut - 1945 : J. Guéguen - 1946 : L. Bobet - 1947 : J. Bidart - 1948 : J. Erussard.



Route Amateurs

- 1899 : E. Simon - 1900 : G. Petit - 1901 : E. Berthet - 1902 : Bernaud - 1903 : M. Cadolle - 1904 : A. Cazel - 1905 : F. Vast - 1906 : P. Leroux - 1907 : O. Lapize - 1908 : P. Mazan - 1909 - Peretti - 1910 : V. Philippe - 1911 : G. Lutz - 1912 : A. Alancourt - 1913 : E. Bezaud - 1914 : J. Guieu - 1920 : R. Reboul - 1921 : R. Grassin - 1922 : A. Souchard - 1923 : A. Souchard - 1924 et 1925 : A. Leducq - 1949 : R. Varnajo - 1950 : C. Ausset - 1951 : J. Dacquay - 1952 : J. Anquetil - 1953 : R. Hoorelbeke - 1954 : R. Bourgeois - 1955 : A. Darrigade - 1956 : J. Graczyk.

Route Indépendants

- 1910 : V. Gempfel - 1911 : E. Wirtz - 1912 : H. Barthélémy - 1913 : Frank-Henry - 1914 : J. Billy - 1925 : L. Gros - 1949 : P. Mattéoli - 1950 : S. Néri - 1951 : T. Sabbadini - 1952 : A. Lesca - 1953 : J. Bianco - 1954 : J. Thomin - 1955 : A. Lesca - 1956 : Novak.

R. Walkowiak

vainqueur du 43^e Tour de France

Le 43^{me} Tour de France, malgré l'absence des grandes vedettes, a connu un nouveau succès. Equipes nationales et régionales se livrèrent un duel très serré et après avoir enregistré de nombreuses victoires d'étapes, les régionaux, avec Walkowiak, ont fourni le vainqueur de la Grande Boucle 1956.



LE PALMARES DU TOUR DE FRANCE

- 1903 : M. Garin (F) - 1904 : H. Cornet (F) - 1905 : L. Trousselier (F) - 1906 : R. Pottier (F) - 1907 : L. Petit-Breton (F) - 1908 : L. Petit-Breton (F) - 1909 : F. Faber (F) - 1910 : O. Lapize (F) - 1911 : G. Garigou (F) - 1912 : Defraye (B) - 1913 : P. Thys (B) - 1914 : P. Thys (B) - 1915 : Lambot (B) - 1920 : P. Thys (B) - 1921 : Scieur (B) - 1922 : Lambot (B) - 1923 : H. Pélissier (F) - 1924 : O. Bottecchia (I) - 1925 : O. Bottecchia (I) - 1926 : L. Buysse (B) - 1927 : N. Frantz (Lux) - 1928 : N. Frantz (L) - 1929 : M. Dewaele (B) - 1930 : A. Leducq (F) - 1931 : A. Magne (F) - 1932 : A. Leducq (F) - 1933 : G. Speich (F) - 1934 : A. Magne (F) - 1935 : R. Maes (B) - 1936 : S. Maes (B) - 1937 : R. Lapébie (F) - 1938 : G. Bartali (I) - 1939 : S. Maes (B) - 1947 : Robic (F) - 1948 : G. Bartali (I) - 1949 : F. Coppi (I) - 1950 : F. Kubler (S) - 1951 : H. Koblet (S) - 1952 : F. Coppi (I) - 1953 : L. Bobet (F) - 1954 : L. Bobet (F) - 1955 : L. Bobet (F) - 1956 : R. Walkowiak (F).

Les Challenges du C.R.O.F.F.C.

En raison de la seule épreuve organisée en juillet par le COB (Prix des Supporters du COB) et gagnée par le coureur Alonso, du COB, seul le Challenge du Mérite a été modifié :

CHALLENGE DU MERITE

- 1. COB : 39 L + 4 E + 8 V 51 pts
- 2. ASPO : sans changement 43 pts
- 3. ROO : id. 45 pts
- 4. JSSE : id. 28 pts
- 5. CSM : id. 21 pts
- 6. USMO : id. 20 pts
- 7. VSBH : id. 20 pts
- 8. PCBA : id. 16 pts
- 9. UST : id. 8 pts
- VCM : id. 9 pts

11. VCT :	id.	5 pts
12. Relizanaise :	id.	2 pts
13. ESO :	id.	1 pt
14. CCT :	id.	1 pt



CHALLENGE DU NOMBRE

Le Challenge du Nombre n'a subi aucune modification pour le mois de juillet, aucune licence n'ayant été enregistrée par le C.R.O.



LE CLASSEMENT DES COUREURS

Aucune modification n'est intervenue dans le classement des coureurs A et I.

Le classement reste donc celui établi fin juin.



MINIMES

Le classement, à la suite du Prix des Supporters, a été ainsi modifié :

1. Soro (ROO) :	16 + 1	17 pts
2. Alonso J. (COB) :	13 + 3	16 pts
3. Antolinos (ASPO) :	11	11 pts
4. Lopez A. (COB) :	7	7 pts
5. Bachir (ASPO) :	5	5 pts
6. Belkaroub (JSSE) :	4	4 pts
Candéla M. (COB) :	2 + 2	4 pts
Cano J. (VSBH) :	1	1 pt
Héroual (JSSE) :	1	1 pt
Yvars A. (COB) :	1	1 pt

Duplicatas

Archilla J.-Claude (ASPO) A 2	30.926
20 Cardona Claude (ASPO) A 2	30.927

Les Pénalisés du C.R.O.

De nombreux coureurs licenciés au C.R.O. et pénalisés, ne se sont pas encore mis en règle avec la caisse.

En les invitant à régler le montant de leurs amendes, nous publions à l'intention des clubs la liste des coureurs pénalisés :

ASPO

Ballester H. : Ville d'Oran 100 — Makouidi : Echo Soir 100 — Del Moral : Clubs Cyclistes 100 — Gamacho : Clubs Cyclistes et Ville d'Oran 100 : Gandia : Clubs Cyclistes et Ville d'Oran 200 — Carbonel C. : Ascension 100 — Cardona : championnat sur route 100 — Garcia F. : championnat sur route 100.

COB

Ruiz F. : Ascension 100 — Gutiérrez R. : Ascension : 100 — Gachi Saïd : championnat sur route 100.

VCT

Bel Abbès Benaïssa : PCBA 500 — Hernandez Jh : Ascension 100.

USMO

Laaz Bachir : Oran Républicain 100 — Bounader : Ascension 100 — Abdalla : Ascension 100 — Ben Ali : Ascension 100 — Ouffa : Ascension 100 — Belkacem : Ascension 100 — Lahouari : Ascension 100 — Latbaoui : Ville d'Oran et ch. sur route 200 — Ben Abed Abdelkader : Ville d'Oran 100 — Bouarfa : suspendu jusqu'à nouvel ordre 100.

JSSE

Ben Saha : Ville d'Oran 100 — Sanchez : Ville d'Oran 100.

VSBH

Benaïssa : Ascension (suspendu jusqu'à nouvel ordre) 100.

PCBA

Galdéano : Clubs Cyclistes 100 — Sadi Bel Abbès : Clubs Cyclistes 100.

CCT

Bouchenak : Echo Soir 500.

ROO

Garcia Raphaël : champ. sur route 100.

Le courrier du C.R.O.

En l'absence des réunions hebdomadaires du mardi, le courrier suivant (arrivée et départ) a été traité par le C.R.O. :

Courrier Arrivée

— Mme et M. Jacques Bellia, président de la Relizanaise : faire-part de la naissance de leur petit-fils Pierre.

— M. Gonzalès Yvon, de Paris.

— Chancellerie du « Mérite Cycliste » : imprimés pour récompenses.

— LOFA : invitation à l'inauguration du Stade de la LOFA.

— F.F.C. Paris : engagements pour épreuves Championnats Piste.

— Ville d'Oran : subvention pour organisation « VII^{me} Grand Prix Cycliste de la Ville d'Oran ».

— E.P.S. Alger : subvention pour passages gratuits aux qualifiés des Championnats de France.

— F.F.C. Paris : droits d'engagement à verser pour coureurs qualifiés aux Championnats de France.

— F.F.C. Paris : candidatures pour Tour d'Europe.

— F.F.C. Paris : réunion Comité de Direction Fédéral du 27 juillet.

— Ville d'Oran : virement au C.C.P. subvention allouée au Grand Prix de la Ville d'Oran.

— F.F.C. Paris : remboursement licences non utilisées.

— Fraisse Demey : réponse à demande de renseignements.

— COB : dossier épreuve Prix des Supporters (Minimes).

— ASPO : demande et fonds pour tentative record pour le coureur Vitalis le 21 juillet 1956.

— C.R. Bretagne : détails prix et chèque 15.000 fr. pour coureur Belkacemi (USMO).

— P.T.T. Oran : réponse défavorable à demande transfert du 285-81.

Courrier Départ

— E.P.S. : retour réquisitions Aguirre non utilisées.

— F.F.C. Paris : lettre excuses M. Duméges pour réunion du 27 juillet.

— Directeur P.T.T. Oran : demande de transfert de téléphone.

— F.F.C. Paris : retour licences non utilisées.

— Fraisse Demey : demande renseignements pour sujets récompenses.

— VSBH : détails prix et chèque pour coureur Niéto (Prix « Echo d'Alger »).

— COB : détails et prix et chèque pour coureur Candéla (Prix « Echo d'Alger »).

— Echo d'Oran : souscription « Solidarité Nationale », chèque de 25.000 fr.

— F.F.C. Paris : départ de M. Jurado pour Meudon et remplacement par M. Catard.

— USMO : virement 15.000 fr. et détails prix pour coureur Belkacemi.

— P.T.T. Oran : demande retrait appareil du 285-81.

